Inscription Accueils de loisirs & Club Ados Vacances de Printemps 2024

À noter :

1. **Cette année, vous constaterez l'application d'une nouvelle politique tarifaire solidaire, avec l'apparition de nouveaux quotients familiaux qui tiennent compte du contexte économique actuelle.**
2. **La priorité est donnée aux inscriptions à la semaine, et aux résidents de la Communauté de Communes** (Servoz - Les Houches – Chamonix - Vallorcine). Les inscriptions à la demi-journée n'existent pas sur les vacances scolaires. Aucun dossier ne sera accepté avant la date d'ouverture des inscriptions. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter.
3. Pour les enfants porteurs d'un handicap, une préparation à l'accueil est requise. Merci de bien vouloir prendre contact auprès de la MJC (coordonnées ci-dessous) avant le démarrage des inscriptions.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
pour les enfants scolarisés de la Petite Section maternelle à la 3ème (collège)

- À la semaine (4 ou 5 jours) : pour les résidents de la Communauté de Communes, les inscriptions débuteront à partir du **mercredi 20 mars, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, au secrétariat de la MJC, dans les locaux provisoires.**

- Pour les personnes résidant hors Communauté de Communes, les inscriptions débuteront à partir du **lundi 25 mars, de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, à la MJC, selon les places disponibles.**

- À la journée : les inscriptions débuteront à partir du **mercredi 27 mars, de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, à la MJC, selon les places disponibles.**

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION
(Formulaires disponibles à l'accueil de la MJC ou sur www.mjchamonix.org)

POUR LES ENFANTS/JEUNES INSCRITS DURANT l'été 2023, sur les mercredis 2023/2024, pendant les vacances d'Automne 2023, pendant les vacances de fin d'année 2023 ou pendant les vacances d'hiver 2024 :

- **Fiche d'inscription** dûment remplie et signée.

POUR LES ENFANTS/JEUNES NON INSCRITS DURANT l'été 2023, sur les mercredis 2023/2024, pendant les vacances d'automne 2023, pendant les vacances de fin d'année 2023 ou pendant les vacances d'hiver 2024 : Fiche d'inscription dûment remplie et signée ;

- **Fiche sanitaire** dûment remplie et signée ainsi que la **photocopie des pages vaccination** du carnet de santé ;
- **Notification année 2024 des droits et paiement de la CAF Haute-Savoie** sur laquelle apparaît le quotient familial *(document disponible sur www.caf.fr)* ou, à défaut, une **copie du dernier avis d'imposition.**
    - **Dans le cas où les documents ne seraient pas correctement complétés et les pièces administratives demandées non fournies, la MJC de Chamonix ne traitera pas le dossier.**